



Swiss 
Pétanque

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Suivant le tournus établi au sein des associations, l'Association Cantonale Genevoise de Pétanque (ACGP) et l'Association Cantonale Fribourgeoise de Pétanque (ACFP) ont procédé à la vérification des comptes de Swiss Pétanque pour l'exercice 2024.

L'ACGP a effectué le contrôle le vendredi 31 janvier 2025 à Genève et l'ACFP en a fait de même le jeudi 30 janvier 2025 à Fribourg. Les deux séances de vérification se sont déroulées en présence du Trésorier.

Nous avons procédé à l'examen des charges et produits du compte d'exploitation ainsi que du bilan au 31 décembre 2024. Nous avons constaté que les soldes des avoirs en caisse et les différents comptes concordaient avec les extraits officiels. Le Trésorier a été en mesure de fournir toutes les justifications à nos questions.

Les comptes de pertes et profits de l'exercice 2024 bouclent avec un excédent de charges de CHF 19'850.11 et le nouveau capital au 31 décembre 2024 s'élève à CHF 162'875.65.

La tenue des comptes par le Trésorier est exemplaire et transparente. Nous félicitons M. Claude Bérout pour son travail.

Tenant compte des éléments ci-dessus, nous recommandons aux membres de l'assemblée des délégués du 1^{er} février 2025 d'accepter ces comptes et d'en donner décharge au Trésorier ainsi qu'au Comité Directeur.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Association cantonale genevoise
de pétanque

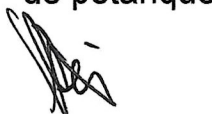


Philippe Rouveure
Président



Marie-Line Cassella
Trésorière

Association cantonale fribourgeoise
de pétanque



Pascal Denis
Trésorier



Barbara Pokorny
Secrétaire